

Direction des conventions

Sami Lazar (né en 1974) a débuté sa carrière dans le secteur privé dans le développement de cartes à puce.

En 2001, il a intégré le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour préparer et assurer avec les équipes techniques le déroulement des évolutions majeures de la plateforme de réception de télévision hertzienne : introduction de la télévision numérique terrestre (TNT), extinction de la diffusion analogique et passage à une diffusion tout numérique.

A ce titre, en lien avec l'ANFR, il s'est impliqué dans de nombreux travaux internationaux liés aux processus de négociation internationale des fréquences.

Il rejoint l'Agence en 2012 pour renforcer l'activité de traitement des réclamations des téléspectateurs avant de devenir directeur adjoint des conventions en 2015.

Formation :

- Université Paris-sud Orsay (1992-1997)
- Supélec (1998)
- Conservatoire national des arts et métiers - MBA (2008)